



**HAL**  
open science

**La grammaticalisation de SI en latin: de l'adverbe modal à la conjonction introduisant une subordonnée complétive**

Colette Bodelot

► **To cite this version:**

Colette Bodelot. La grammaticalisation de SI en latin: de l'adverbe modal à la conjonction introduisant une subordonnée complétive. Morphologie, syntaxe et sémantique des subordonnants, Mar 2010, Clermont-Ferrand, France. p. 365-379. hal-00923441

**HAL Id: hal-00923441**

**<https://hal.science/hal-00923441>**

Submitted on 2 Jan 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# LA GRAMMATICALISATION DE SI EN LATIN : DE L'ADVERBE MODAL À LA CONJONCTION INTRODUISANT UNE SUBORDONNÉE COMPLÉTIVE ?

Colette BODELOT  
Clermont Université, Université Blaise Pascal, EA 999 (LRL)

## 1. Introduction

En latin, *si* est surtout affecté à l'introduction de la protase dans un système hypothétique. Deux autres emplois sont usuellement mentionnés : *si* introduisant une interrogation indirecte totale ou une proposition complétive dépendant d'un verbe de sentiment (cf. *miror si*).

Dans ce qui suit, on passera en revue les particularités morpho-syntaxiques et sémantiques de chacun de ces emplois pour les situer l'un par rapport à l'autre dans une perspective d'évolution linguistique. Le bilan de grammaticalisation se fera à la fin par une mise en relation du statut de *si* avec le rabaissement hiérarchique de la proposition qu'il introduit.

## 2. Origine de *si* ; un diptyque intermédiaire entre parataxe et hypotaxe

Dans une optique diachronique, on admet couramment (Haudry, 1973 : 151 ; Monteil, 1986<sup>2</sup> : 233) que *si* latin remonte à un ancien locatif indo-européen *\*sei*, formé sur le thème démonstratif *\*so*<sup>-1</sup>. Le plus souvent affecté en latin à l'introduction d'une subordonnée conditionnelle, *si* aurait d'abord été utilisé, selon J. Haudry (1973 : 152), dans une construction paratactique comme adverbe anaphorique :

- (1) *Tranio, quiesce, <si> sapis.* (Plaut. *Most.* 1173) « Tranion, tiens-toi tranquille ; **ainsi** tu es raisonnable. »

*Si p* antéposé – avec ou sans reprise en *tum* ou *sic / ita*, « alors » ou « ainsi » – passe alors pour secondaire :

- (2) *Portitorum simillumae sunt ianuae lenoniae : / Si adfers, tum patent ; si non est quod des, aedes non patent.* (Plaut. *Asin.* 241-242) « Les portes des entremetteuses sont tout à fait comme celles des péagers : **si** tu verses, **alors** elles s'ouvrent ; **si** tu n'as rien à donner, la maison ne s'ouvre pas. »

---

<sup>1</sup> Sur le sens et l'emploi originels « incertains » de *si*, voir Baratin (2004 : 163).

Or plaide contre une dérivation de *si* à partir de *sic* anaphorique (Lehmann, 1973 : 15) l'antéposition prépondérante<sup>2</sup> de *si p* en vieux latin ; en outre l'exemple ancien :

- (3) *Omitte genua. :: Mitto, si ita sententia est.* (Plaut. *Poen.* 1397) « Laisse mes genoux. :: Je les laisse, **si telle** est ta volonté. »

nous dissuade de considérer *si* comme résomptif puisque *ita* qui l'accompagne fait, lui, fonction d'adverbe anaphorique.

Cela nous amène à poser à l'origine de la période conditionnelle plutôt un *si* adverbial cataphorique, « dans la situation suivante » : à la manière du « soit » des mathématiciens (Bodelot, 2000 : 161-162), *si* ne ferait que supposer le contenu de la proposition qu'il introduit, laquelle sert à légitimer comme cadre thématique l'énonciation de l'apodose :

- (2a) « ... **Dans la situation suivante** <où> tu verses (> **Soit** que tu verses / **À supposer** que tu verses) : (**alors**) elles (*scil.* les portes) s'ouvrent. »<sup>3</sup>

D'adverbe assumant une fonction interne à la proposition, *si* a ensuite pu devenir un relateur syntaxique à un niveau transpropositionnel. Sur le plan sémantique et pragmatique, pareille origine a l'avantage d'être compatible à la fois avec le trait sémantique suppositionnel (Vairel, 1981 ; 1982 : 6-9) et la fonction de thème discursif<sup>4</sup> (Haiman, 1978) caractéristiques de *si* introduisant une protase dans une période conditionnelle. Dans ce cadre, le subjonctif, s'il est employé, a une valeur modale de possibilité (Touratier, 1994 : 675) :

- (4) *Si taceas, loquar.* (Plaut. *Trin.* 148) « Dans la situation suivante (où) tu te tairais : je parlerais. »

Malgré des cas de « discordance modale et temporelle » (Ernout-Thomas, 1953<sup>2</sup> : 380-383), la symétrie courante qui existe à date historique entre les modes et les temps de la protase et de l'apodose<sup>5</sup> fournit un autre indice en faveur d'un agencement corrélatif à mi-chemin entre parataxe et hypotaxe : plutôt qu'à une subordination verticale avec dépendance unilatérale de la subordonnée de la principale, on a affaire à une relation de solidarité, la protase exerçant autant, sinon plus, son ascendant sur l'apodose que l'apodose sur la protase<sup>6</sup>.

---

<sup>2</sup> Cet ordre de succession, sans être obligatoire, semble être normal dans toutes les langues ; voir le développement de Comrie (1986 : 83-86), qui cite (83) à ce propos Greenberg (1966<sup>2</sup> : 84) « Universal (*scil.* of Word Order) 14 » : « In conditional statements, the conditional clause precedes the conclusion as the normal order in all languages. »

<sup>3</sup> Comme prodrome de la subordination syntaxique, on peut parler dans ce cas d'une subordination « discursive » ou « pragmatique ».

<sup>4</sup> Cela dit, il existe aussi des *si p* interposés ou postposés, parfois sous formes d'incidentes parenthétiques ou de reports à titre de rallonges ou d'*afterthoughts*. Du dernier type peuvent procéder les propositions en *si* synchroniquement indépendantes exprimant un souhait ; voir Bertocchi (2001 : 236-237), qui pense que des propositions en *si modo* orientées positivement ont pu atteindre le statut d'indépendantes désidératives suite à une déconnexion de la principale antéposée dans un système conditionnel ; voir aussi Wakker (1994 : 394-396) sur la dérivation, à partir de conditionnelles, de propositions de souhait marquées en grec par εἰ.

<sup>5</sup> Pour le subjonctif, par ex., voir la trilogie latine bien connue avec emploi emblématique dans la protase et dans l'apodose du présent pour exprimer le potentiel, de l'imparfait pour exprimer l'irréel du présent et du plus-que-parfait pour exprimer l'irréel du passé.

<sup>6</sup> M. Baratin (2004 : 175) va même plus loin dans la mesure où il reconnaît qu'« il existe des phénomènes de réelle *discordance* entre protase et apodose ..., ce qui semble montrer la persistance de l'indépendance

### 3. Principaux types de périodes hypothétiques

#### 3.1. *Relation entre deux contenus propositionnels vs. relation entre deux actes de langage*

On distingue *grosso modo* deux types de périodes hypothétiques :

- la variante vériditionnelle avec une relation implicative entre deux contenus propositionnels :

(4a) « Ton silence implique / est une condition suffisante à ma prise de parole. »

- la variante pragmatique ou « austinienne », où la relation s'établit entre deux actes de langage : celui de supposer A et d'énoncer B (Vairel, 1982 : 10). Soit l'exemple français, bien connu, d'O. Ducrot (1972 : 176) :

(5) « Si tu as soif, il y a de la bière au frigidaire. »

Ce dernier type d'énoncé a des correspondants latins dès le 3<sup>e</sup> s. avant J.-C., par ex. chez Plaute, puis pendant toute la latinité<sup>7</sup>, ce qui prouve qu'il s'agit d'un phénomène discursif non soumis aux avatars de l'évolution linguistique :

(6) *Si horum quae adsunt paenitet, / Nihil est.* (Plaut. *Stich.* 713-714) « Si tu n'es pas content de ce qu'il y a là, il n'y a rien d'autre. » (trad. A. Ernout)

*Si* n'y vérifie pas la règle de contraposition qui s'applique au *si* « standard » :

(6a) « \*S'il n'y a rien d'autre, c'est que tu n'es pas content de ce qu'il y a là. »

La supposition faite par *si p* sert à ne pas faire apparaître comme oiseux l'acte d'énonciation qui suit (Touratier, 1994 : 679).

Pour ce qui est d'autres sous-types, H. Vairel (1982 : 10) pense que toutes les structures *si A, B*, pour variées qu'elles soient, se réduisent à l'unité<sup>8</sup> si l'on admet que ce qui est conditionné par la supposition est l'énonciation<sup>9</sup>.

#### 3.2. *Rapport 'dissymétrique' entre un acte de supposition et un contenu propositionnel : de si hypothétique à si interrogatif*

Quoi qu'il en soit, il semble utile, dans une approche aussi bien synchronique que diachronique, d'étudier à part le type qui revêt, de façon emblématique, la forme *P si p* et où la proposition en *si*, loin de constituer une rallonge, se rencontre dans le sillage direct de

---

des deux composantes du système conditionnel, qui peuvent toujours, dans une certaine mesure, exprimer chacune un certain rapport à la réalité, indépendamment du système que leur combinaison forme. »

<sup>7</sup> Voir par ex. Cic. *Att.* 14,22,1.

<sup>8</sup> À propos d'emplois « marginaux » qui peuvent être expliqués dans le cas d'une définition illocutoire de *si*, voir aussi Ducrot (1972 : 175-179).

<sup>9</sup> Voir la possibilité de sous-entendre *dico* dans l'apodose.

prédicats véhiculant le plus souvent<sup>10</sup> une idée d'essai, d'effort ou d'attente, une idée de mouvement ou de positionnement dans l'espace, une idée d'observation ou de disponibilité vigilante ; *si* peut y être traduit par « pour le cas où, dans l'hypothèse / l'attente ou l'espoir que » (Bodelot, 1998a : 91-95 ; 2003 : 259-261)<sup>11</sup> :

- (7) *Vide uero, si tibi satis placet.* (Plaut. *Persa* 825) « **Regarde, pour le cas où** cela te plaît bien. »
- (8) *Intus illa te, si se arcessas, manet ;* (Plaut. *Cas.* 542) « Elle est là à l'intérieur à **t'attendre, dans l'hypothèse / supposant que** tu la fasses venir. »
- (9) *ego hunc adibo, si quid me uelit.* (Ter. *Hec.* 429) « moi, **je vais l'aborder, pour le cas où** il me voudrait quelque chose. »
- (10) *(iubet) ... temptare si qua parte inuadere urbem possit.* (Liv. 23,18,1) « (il lui ordonne) ... de **tenter <sa chance>**<sup>12</sup> **pour le cas où** il pourrait rentrer de quelque côté dans la ville. »
- (11) *Hercules ... pergīt ad proximam speluncam, si forte eo uestigia ferrent.* (Liv. 1,7,6) « Hercule ... **alla droit** vers la caverne voisine, **pour le cas où** il y aurait des traces dirigées de ce côté. »

*Si* est ici le support d'une relation « hybride » ou « dissymétrique » entre un acte de supposition, dénoté par *si p*, et le contenu propositionnel de *P*. Au niveau de la langue, *si* continue certes à exprimer une relation de cause à effet entre l'acte de supposition auquel il renvoie et le contenu de la proposition qui lui est associée ; mais sur le plan discursif, il en vient à suggérer une relation finale entre la vérité normalement assertée du contenu de *P* et celle laissée en suspens de *si p*<sup>13</sup>. Ce glissement d'interprétation s'accompagne, par rapport à la période conditionnelle standard, des traits différentiels suivants :

- position non frontale et statut non thématique de *si p* ;
- absence de parallélisme dans l'emploi des temps et des modes dans *P* et dans *si p* ;
- possibilité de trouver dans *si p* un réfléchi indirect (*se* dans (8)), ce qui indique que la proposition en *si* reproduit la perspective du sujet modal de la principale et non celle du locuteur, les deux pouvant toutefois occasionnellement coïncider comme dans (9) ;
- possibilité de transitiver dans (7) et (10)<sup>14</sup> le verbe principal ou de suppléer, dans les autres exemples, devant *si p* une expression verbale du type « pour voir »<sup>15</sup> ; ces verbes, en ouvrant une place à leur droite, imposent à la proposition en *si* un statut argumental

<sup>10</sup> Or qu'il s'agisse en réalité d'une classe de verbes largement ouverte est montré *sub SI* à la fin de la rubrique E dans G. Lodge, *Lexicon Plautinum, M-Z*, Hildesheim, G. Olms, 1962, 645.

<sup>11</sup> Sur ces conditionnelles, voir aussi Núñez (1998) et, pour le grec, Wakker (1994 : 277-281).

<sup>12</sup> Nous avons adopté cette traduction pour montrer qu'à l'origine *si p* ne représentait qu'un complément périphérique non intégré comme argument ou actant à la prédication principale.

<sup>13</sup> Selon Bléry (1965 : 212), ces tournures indiquent qu'« on prend des précautions en vue d'une éventualité possible. »

<sup>14</sup> Dans (8), *te* pourrait s'interpréter comme un complément proleptique, auquel cas *maneo* admet un complément propositionnel sous forme d'une subordonnée complétive.

<sup>15</sup> Sur la possibilité d'extraire du contexte ou de suppléer une finale à orientation pragmatique (suggérant un faire somatique ou gestuel), voir Bodelot (1998a : 95-98). Le contexte est toutefois souvent de nature à admettre une reconstitution selon les deux dimensions, pragmatique ou cognitive ; ainsi, on pourrait en (9) suppléer devant *si p* aussi bien *ut adsim* (« pour que je me trouve là (si) », dimension pragmatique) que *ut sciam* (« pour que je sache (si) », dimension cognitive).

ou actanciel et la font interpréter, suite à une orientation problématique et percontative, comme interrogative.

Il s'agit là d'autant d'indices que *si p* est en train de passer du statut de proposition circonstancielle entretenant une relation d'interdépendance avec *P* à celui de subordonnée complétive entretenant un rapport de dépendance verticale avec un prédicat régissant dont elle devient un actant. Ce changement du statut fonctionnel de la proposition va de pair avec un changement du statut syntactico-sémantique du marqueur qui l'introduit : de conjonction à sens hypothétique, *si* devient une particule interrogative<sup>16</sup> ; le passage du sens suppositionnel au sens interrogatif est médiatisé par la présupposition disjonctive commune aux deux, *si* hypothétique impliquant aussi bien que *si* interrogatif l'existence de deux possibilités « *p* et  $\sim p$  » (Lehmann, 1973 : 66-67, 82-87)<sup>17</sup>. Cela dit, la question de savoir s'il existe dès le latin ancien un *si* interrogatif reste controversée<sup>18</sup>. Un premier exemple, relativement sûr, semble être attesté dès le 2<sup>e</sup> s. av. J.-C. chez Térence :

- (12) *Vide, amabo, si non, cum aspicias, os impudens / Videtur ! Non est ? Tum quae eius confidentiast !* (Ter. *Eun.* 838-839) « **Regarde**, je t'en prie, **si** à le voir, il **n'a pas** l'air effronté ! Tu ne trouves pas ? Et alors quelle est son assurance ! »

*Si* fonctionne comme équivalent de *-ne* interrogatif « est-ce que ; si ». Pour faire préjuger positivement de la vérité de *p*, *si* a besoin de s'apparier à *non*, sur le modèle de *non-ne* « est-ce que ne pas ; si ne pas ». Comme *nonne* est précisément à cette époque inusité dans l'interrogation indirecte, *si* interrogatif y fonctionne presque comme une variante morphologique de *-ne* en présence d'une négation<sup>19</sup>. D'où peut-être l'attestation plus précoce de *si* interrogatif au contact de *non* qu'en emploi libre, où il ne se rencontrera, par la suite, avec un sens indubitablement interrogatif qu'à partir de Cicéron :

- (13) ... *quaeritur* ... : *De expetendo et fugiendo, huiusmodi : Si expetendae diuitiae, si fugienda paupertas. De aequo et iniquo : Aequumne sit ulcisci a quocumque iniuriam acceperis.* (Cic. *top.* 84) « ... **on pose** ... à propos de ce qui doit être recherché ou évité **la question** qui suit : **si** les richesses doivent être recherchées et la pauvreté évitée. À propos de ce qui est juste ou injuste : s'il est juste de se venger de tout homme dont on a reçu une injure. »

Le sens interrogatif de *si* y est cautionné par le parallélisme constructionnel avec *-ne* dans la seconde phrase<sup>20</sup>.

<sup>16</sup> Pour plus de détails sur la filiation de l'emploi de *si* interrogatif à partir de *si* hypothétique en latin, voir Arias Abellán (1998) et Bodelot (1998a : 98-99).

<sup>17</sup> Voir ce que Cristofaro (1998 : 77) dit du *meaning exchange* ou *meaning transfer* qui passe pour une étape initiale de grammaticalisation ; dans le développement des connecteurs propositionnels, « the new meaning is in some way inherent to the original one, that is, it can be inferred to be part of the latter in some specific contexts ».

<sup>18</sup> Voir Gaffiot (1904 ; 1908) vs. de Saint-Denis (1945), dont le premier occupe une position extrême en soutenant que nulle part avant Tite-Live on ne peut donner à *si* d'autre valeur que conditionnelle.

<sup>19</sup> Sans négation, *si* hypothétique contraste encore chez Plaute et chez Térence aux 3<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> s. av. J.-C., après les mêmes verbes, avec *-ne* et *num* interrogatifs ; cf. Plaut. *Aul.* 65 et Ter. *Eun.* 663.

<sup>20</sup> Pour d'autres indices favorables à une lecture interrogative ainsi que pour les premiers emplois plus libres en poésie lyrique ou un emploi amplifié de la construction sous l'Empire chez des auteurs techniques (par ex. Vitruve), voir Bodelot (2003 : 261-262).

Ce qui frappe, c'est que *si* introduit souvent des interrogations indirectes à l'indicatif, même en alternance avec d'autres interrogatives « totales » au subjonctif :

- (14) *Illa mihi referet, si nostri mutua cura est, / an minor, an toto pectore deciderim.* (Lygd. 1,19-20).  
« Sa réponse m'apprendra si nous sommes liés par un amour réciproque, si le sien a diminué ou si j'ai été banni complètement de son cœur. »

L'indicatif après *si* interrogatif se généralisera dans la littérature chrétienne sous l'influence de la traduction de la Bible : il y transposera couramment le *ei* grec introduisant une question indirecte à l'indicatif<sup>21</sup>. Bien que la plupart des auteurs tardifs continuent à employer de façon prépondérante le subjonctif en interrogation indirecte, l'indicatif devient courant après *si* interrogatif<sup>22</sup>. Cette situation nous oblige à attribuer à *si* un rôle important à jouer dans l'expansion de l'emploi mécanique de l'indicatif dans l'interrogation indirecte en latin préroman et dans les langues romanes<sup>23</sup>. La raison en est peut-être que *si*, de par son emploi originel en période conditionnelle, restait, même sans morphème modal de subordination (à savoir le subjonctif de l'interrogation indirecte), facilement reconnaissable comme introducteur d'une proposition non autonome. Cela expliquerait aussi que, malgré sa fonction première interne à la proposition interrogative, *si* n'ait été affecté que sporadiquement, et par intermittence, à l'introduction de questions directes totales dans le latin de basse époque (Herman : 1996). À ce titre, *si* a plus que les autres particules interrogatives une vocation subordonnante et apparaît comme davantage grammaticalisé.

### 3.3. *Si p* expansion d'un verbe de sentiment ou d'évaluation subjective<sup>24</sup>

De l'emploi complétif interrogatif de *si*, il faut évidemment distinguer celui où *si* entre en séquence avec un verbe ou une expression de sentiment ou d'évaluation subjective. Des exemples en sont à nouveau attestés dès le latin ancien. On trouve souvent comme prédicat régissant *miror* mais aussi d'autres expressions, personnelles ou impersonnelles, dénotant un état d'âme :

- (15) *Enim uero illud praeter alia mira miror maxime, / Si haec habet pateram illam.* (Plaut. Amph. 772-773) « En vérité, c'est de tout ce qui m'étonne la chose la plus étonnante si elle possède cette coupe. »
- (16) *Gaudeo, / Si tibi quid feci aut facio quod placeat, Simo, ...* (Ter. Andr. 40-41) « Je me réjouis si j'ai fait ou fais quelque chose qui te plaise, Simon, ... »

Une impression de dépendance verticale de *si p* de *P* est ici encore suggérée par la postposition de la subordonnée, ainsi qu'en (15) par le cataphorique *illud* à l'accusatif, qui semble préfigurer le rôle actanciel de *si p*. *Si p* peut en outre toujours être remplacé par une

---

<sup>21</sup> Pour une étude critique des interrogations indirectes totales introduites par *ei* en grec, voir Wakker (1994 : 379-384).

<sup>22</sup> Voir à ce propos notre enquête menée sur des textes de Cyprien, de Lucifer, d'Ammien et de Salvien (Bodelot, 1999 : 219 avec n. 35 et 36).

<sup>23</sup> Pour plus de détails, voir Bodelot (2003 : 323-326).

<sup>24</sup> Pour des listes d'exemples, voir Kühner-Stegmann (1912-14<sup>2</sup>, II, 2 : 424-425, § 219, 2 et Anm. 1) et Hofmann-Szantyr (1972 : 666, § 366a) ; pour une étude des données liviennes, voir Bodelot (1998b).

proposition infinitive ou une complétive conjonctive (en *quod*) sans préjudice de la grammaticalité de l'énoncé :

(15a) *Enim uero illud praeter alia mira miror maxime, hanc habere pateram illam.*

(16a) *Gaudeo quod tibi aliquid feci aut facio quod placeat, Simo, ...*<sup>25</sup>

Mais ce test, pour être pertinent, devrait aboutir non seulement à des énoncés grammaticalement corrects mais aussi sémantiquement équivalents (Touratier, 1994 : 588). Or notons qu'au niveau de la chaîne le remplacement de *si p* par un autre type de subordination rend nécessaires des modifications révélatrices d'une différence de structure profonde. Ainsi l'indéfini à polarité négative *quid* de (16) est remplacé par l'indéfini *aliquid* en (16a). C'est que le *quid* indéfini en (16) exprime une simple « potentialité existentielle » (Mellet, 1992 : 148-153), compatible avec la valeur spéculative de *si p* mais non avec la valeur factuelle de *quod* + indicatif. Un trait constant de *si p* soi-disant complétif est en effet d'impliquer, même en présence du mode indicatif, une nuance de virtualité suppositionnelle. Si un sens factuel affleure comme en (16), il n'est pas le fait de *si* : comme le locuteur vient tout juste d'entendre ce à quoi il réfère dans la subordonnée<sup>26</sup>, l'impression de véracité est un effet contextuel correspondant au point de vue que l'interlocuteur vient d'exprimer plutôt qu'à celui du locuteur. Dans ces exemples, la conjonction *si* ne s'est donc pas grammaticalisée au point de devenir un outil grammatical désémantisé ramenant à simple coïncidence le contenu de la subordonnée avec celui du prédicat principal. Cela ressort encore davantage d'exemples qui présentent une symétrie marquée des temps et des modes dans la principale et la subordonnée :

(17) *Ac si quid forte ex consulatus fastigio fuerit deminutum, nostra haec erit culpa, non saeculi.* (Plin. paneg. 93,2) « Et si par hasard la haute dignité du consulat se trouve diminuée, ce sera notre faute et non celle du siècle. »

(18) *Erubescant profecto si quis eis*<sup>27</sup> *haec obiciat, ...* (Liv. 5,6,5) « Ils rougiraient sûrement si quelqu'un leur faisait de tels reproches, ... »

(19) *Horum si neque urbs ipsa neque homo quisquam superesset, quis id durius quam pro merito ipsorum statutum indignari posset ?* (Liv. 31,31,13) « Si ni leur ville même ni aucun de leurs hommes ne subsistaient, qui pourrait se plaindre que cela fût trop dur par rapport à ce qu'ils avaient eux-mêmes mérité ? »

Ce qui semble toutefois gênant, c'est que, dans (17) et (19), malgré le parallélisme des temps et des modes qui suggère une relation de solidarité entre *P* et *si p* plutôt qu'un rapport de dépendance unilatérale, la reprise de *si p* par un anaphorique en position d'actant (*haec* et *id*) reste possible. Mais étant donné le rapport logique particulier entre *si p* et *P* ainsi que le sémantisme hypothétique de *si*, nous plaidons pour une pronominalisation par *haec* ou *id* du seul contenu propositionnel de la subordonnée, la relation implicative qui existe entre les deux propositions invitant, elle, à une reprise par un adverbe circonstanciel du type de *tum* :

(19a) *Horum si neque urbs ipsa neque homo quisquam superesset, quis [tum si ita esset] id [quod neque urbs ipsa neque homo quisquam superesset] durius quam pro merito ipsorum statutum indignari posset ?* « Si ni leur ville même ni aucun de leurs hommes ne subsistaient, qui

<sup>25</sup> Dans les deux cas, et une proposition infinitive et une complétive en *quod* sont structurellement possibles.

<sup>26</sup> Sur la protase-écho ou *quotative conditional*, voir Maurel (1979 : 10-16) et Van de Griend (1988 : 9).

<sup>27</sup> À noter l'emploi de *eis* à la place du réfléchi indirect *sibi*, qui est de règle dans une complétive.



**alors** [s'il en était ainsi], pourrait se plaindre que **cela** [<à savoir le fait> que ni leur ville même ni aucun de leurs hommes ne subsistaient] fût trop dur par rapport à ce qu'ils avaient eux-mêmes mérité. »

Il ressort de cette glose<sup>28</sup> qu'on a affaire à la version condensée de deux structures profondes superposées, **une structure circonstancielle implicative** entre *si p* et *P* et **une structure complétive** faisant dépendre comme objet ou sujet du prédicat principal le seul contenu propositionnel de *si p*<sup>29</sup>. Suivant les marques morpho-syntaxiques qui émergent en surface, l'un ou l'autre rapport est plus ou moins actualisé.

#### 4. Conclusion : bilan de grammaticalisation

On retiendra donc que, si le *si* conditionnel latin remonte effectivement à un adverbe de manière démonstratif fonctionnant au départ exclusivement à l'intérieur de la proposition dans laquelle il figure, une première étape de grammaticalisation est franchie lorsqu'il appelle comme cataphorique une seconde proposition, les deux constituant un diptyque corrélatif à mi-chemin entre parataxe et hypotaxe. Un indice de l'interdépendance des deux propositions est l'emploi symétrique des modes et des temps dans la protase et l'apodose. Abstraction faite des différents types de conditionnelles incidentes ou parenthétiques, que faute de temps nous n'avons pu aborder dans cet exposé mais qui auraient mérité d'être prises en compte dans la perspective qui est la nôtre, nous avons fait un sort à part aux conditionnelles « austiniennes » : intervenant à un niveau hiérarchique supérieur, celui des actes de langage, elles ne représentent pas comme les conditionnelles standard des satellites propositionnels mais des satellites illocutoires (Dik, 1990 : 255). À ce titre, elles témoignent d'une moindre intégration dans la syntaxe rectionnelle de la phrase et fonctionnent plutôt à un niveau macro-que micro-syntaxique. Mais comme conditionnelles standard et conditionnelles « austiniennes » coexistent dès les débuts de la latinité, l'un des deux types ne saurait passer par rapport à l'autre pour antérieur. Un degré supérieur de grammaticalisation de *si* est ensuite attesté en cas d'une relation dissymétrique entre un contenu propositionnel et un acte de supposition. L'ordre de succession des propositions et différents indices morpho-syntaxiques montrent alors que d'une relation de solidarité entre propositions on passe à une dépendance verticale de *si p* par rapport à un prédicat. Employé dans un un contexte critique ou ambigu, que B. Heine (2002 : 86-92) appelle un *bridging context*, *si* peut, suite au présupposé disjonctif qu'il véhicule, s'interpréter encore comme une conjonction hypothétique ou déjà comme une particule interrogative. Le glissement d'un sens à l'autre va de pair avec une réanalyse syntaxique : d'une conjonction introduisant un satellite périphérique, *si* devient une particule introduisant un actant du prédicat régissant, une complétive interrogative. Le processus de grammaticalisation de *si* est donc ici solidaire de ce que C. Lehmann (1988 : 183-189) appelle un *hierarchical downgrading* de *p*, qui d'une incidence propositionnelle passe à une incidence prédicative. *Si* aurait pu se grammaticaliser encore davantage en se

---

<sup>28</sup> À l'image de cette glose proposée dans Bodelot (1998b : 178) pour expliciter la version condensée de (19), M. Biraud (1999 : 247) suggère de voir dans  $\theta\alpha\upsilon\mu\acute{\alpha}\zeta\omega$   $\epsilon\iota$  une formulation raccourcie de  $\epsilon\iota$  *p*,  $\theta\alpha\upsilon\mu\acute{\alpha}\zeta\omega$   $\acute{\omicron}\tau\iota$  *p*. Au sujet des propositions en  $\epsilon\iota$  avec fonction de sujet ou d'objet, voir aussi Wakker (1994 : 286-294)

<sup>29</sup> Voir Rousseau (1993 : 239) et Muller (1996 : 217) qui précisent que la protase d'un système conditionnel recèle un contenu propositionnel qui se prête à être énoncé sous forme d'une complétive.

vidant, dans le sillage d'un verbe de sentiment, de son contenu disjonctif au point de devenir un subordonnant universel, équivalent sémantique et fonctionnel du « que » complétif français ou du *that* anglais. Ce stade n'est toutefois pas atteint en latin : des indices tactiques et morpho-syntaxiques ainsi que le sens hypothétique que *si* garde même dans le cas où une relation actancielle s'instaure entre le contenu propositionnel de *si p* et une expression prédicative nous invite à restituer, dans tous les cas, une relation implicative de base entre deux contenus propositionnels, celui de *si p* et celui de *P*. On terminera donc sur un double constat, que le processus de grammaticalisation de *si* n'est en latin pas parvenu à son terme et que l'apparition d'emplois grammaticaux nouveaux n'a pas empêché des valeurs historiques plus anciennes de perdurer et de coexister.

## Références bibliographiques

- ARIAS-ABELLAN, C. (1998), Sobre el empleo de *si* en las interrogativas indirectas del latín tardío, dans Callebat, L. (éd.), *Latin vulgaire – latin tardif IV*, Hildesheim-Zürich-New York, Olms-Weidmann, 297-312.
- BARATIN, M. (2004), Brève présentation du système conditionnel latin, dans Hare, C. (éd.), *L'hypothèse au miroir des langues*, Paris, L'Harmattan, 163-178.
- BERTOCCHI, A. (2001), The relationship between simple *si* conditionals and restrictive *si modo* conditionals, dans Moussy, C. (éd.), *De Lingua Latina Nouae Quaestiones*, Louvain-Paris-Sterling, Virginia, Peeters, 227-244.
- BIRAUD, M. (1999), Les constructions complétives du verbe  $\theta\alpha\upsilon\mu\acute{\alpha}\zeta\omega$ , dans Jacquino, B. (éd.), *Les complétives en grec ancien*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 235-250.
- BLERY, H. (1965), *Syntaxe de la subordination dans Térence*, Roma, « L'Erma » di Bretschneider (Paris, Belin, 1909).
- BODELOT, C. (1998a), *Tempo si, subsisto si ...* ou les propositions hypothétiques à sens 'final' chez les historiens latins, dans Bureau, B., Nicolas, C. (éds), *Moussyllanea*, Louvain-Paris, Peeters, 91-100.
- BODELOT, C. (1998b), *Si 'complétif' chez Tite-Live*, dans García-Hernández, B. (ed.), *Estudios de Lingüística Latina*, Madrid, Ediciones Clásicas, 169-183.
- BODELOT, C. (1999), L'indicatif dans l'interrogation indirecte en latin : auteurs anciens vs. auteurs tardifs, dans Petersmann, H., Kettemann, R. (éds), *Latin vulgaire – latin tardif V*, Heidelberg, C. Winter, 213-222.
- BODELOT, C. (2000), *Espaces fonctionnels de la subordination complétive en latin. Étude morpho-syntaxique et sémantico-énonciative*, Louvain-Paris, Peeters.
- BODELOT, C. (2003), L'interrogation indirecte, dans Bodelot, C. (éd.), *Grammaire fondamentale du latin. Tome X, Les propositions complétives en latin*, Louvain-Paris-Dudley, MA, Peeters, 193-333.
- COMRIE, B. (1986), Conditionals : A typology, dans Traugott, E. C. et al. (eds), *On Conditionals*, Cambridge, Cambridge University Press, 77-99.
- CRISTOFARO, S. (1998), « Grammaticalization and clause linkage strategies. A typological approach with particular reference to Ancient Greek », dans Ramat, A. G., Hopper, P. (eds), *The Limits of Grammaticalization*, Amsterdam-Philadelphia, J. Benjamins, 59-88.

- DIK, S. C. (1990), On the Semantics of Conditionals, dans Nuyts, J. *et al.* (eds), *Layers and Levels of Representation in Language Theory. A Functional View*, Amsterdam-Philadelphia, J. Benjamins, 233-261.
- DUCROT, O. (1972), *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
- ERNOU, A., THOMAS, F. (1953<sup>2</sup>), *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck.
- GAFFIOT, F. (1904), *Ecqui fuerit si particulae in interrogando Latine usus*, Paris, Klincksieck.
- GAFFIOT, F. (1908), Le prétendu emploi de *si* interrogatif en latin, *RPh*, n° 32, 47-58.
- GREENBERG, J. H. (1966<sup>2</sup>), Some universals of grammar with particular reference to the order of meaningful elements, dans Greenberg, J. H. (ed.), *Universals of Language*, Cambridge, Mass., The MIT Press, 73-113.
- HAIMAN, J. (1978), Conditionals are topics, *Language*, n° 54, 564-589.
- HAUDRY, J. (1973), Parataxe, hypotaxe et corrélation dans la phrase latine, *BSL*, n° 68, 1, 147-186.
- HEINE, B. (2002), On the role of context in grammaticalization, dans Wischer, I., Diewald, G. (eds), *New Reflections on Grammaticalization*, Amsterdam-Philadelphia, J. Benjamins, 83-101.
- HERMAN, J. (1996), À propos du *si* interrogatif : évolutions achevées et évolutions bloquées, dans Bammesberger, A., Heberlein, F. (eds), *Akten des VIII. internationalen Kolloquiums zur lateinischen Linguistik*, Heidelberg, C. Winter, 296-307.
- HOFMANN, J. B., SZANTYR, A. (1972), *Lateinische Syntax und Stilistik*, München, Beck.
- KÜHNER, R., STEGMANN, C. (1912-14<sup>2</sup>), *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache, II, Satzlehre, 1-2*, Hannover, Hahn (reprint Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1988).
- LEHMANN, C. (1973), *Latein mit abstrakten Strukturen*, München, W. Fink.
- LEHMANN, C. (1988), Towards a typology of clause linkage, dans Haiman, J., Thompson, S. A. (eds), *Clause Combining in Grammar and Discourse*, Amsterdam-Philadelphia, J. Benjamins, 181-225.
- MAUREL, J.-P. (1979), Quelques problèmes concernant la forme et l'interprétation des systèmes hypothétiques en latin, *Cahiers de Grammaire* 1, Université de Toulouse-le Mirail, 5-41.
- MELLET, S. (1992), Opérations de détermination : remarques sur deux indéfinis latins *quis* et *aliquis*, *BSL*, n° 87, 1, 147-159.
- MONTEIL, P. (1986<sup>2</sup>), *Éléments de phonétique et de morphologie du latin*, Paris, Nathan.
- MULLER, C. (1996), *La subordination en français*, Paris, A. Colin.
- NUÑEZ, S. (1998), Los enunciados condicionales 'procausales' en latin, dans García-Hernández, B. (ed.), *Estudios de Lingüística Latina*, Madrid, Ediciones Clásicas, 597-612.
- ROUSSEAU, A. (1993), L'implication logique dans la description et l'organisation des phénomènes de subordination, dans Muller, C., Roulland, D. (éds), *Travaux linguistiques du Cerlico, 6, Subordinations*, Rennes, Presses Universitaires, 227-263.
- SAINT-DENIS (DE), E. (1945), Au dossier de *si* interrogatif, *REL*, n° 23, 82-92.
- TOURATIER, C. (1994), *Syntaxe Latine*, Louvain-la-Neuve, Peeters.
- VAIREL, H. (1981), Un modèle d'analyse linguistique des conditionnelles : latin *si di sunt, si di sint, si di essent*, *BSL*, n° 76, 1, 275-326.
- VAIREL, H. (1982), Les phrases conditionnelles / hypothétiques en français : la valeur de *si A, B, IG*, n° 14, 5-10.

VAN DE GRIEND, M. E. (1988), *How to do things with si*. MA thesis, University of Amsterdam.

WAKKER, G. C. (1994), *Conditions and Conditionals. An Investigation of Ancient Greek*, Amsterdam, J. C. Gieben.